

Skills Ontario Competition

Olympiades de Compétences Ontario



Contest Scope / Fiche descriptive

2025

TABLE OF CONTENTS

1. GENERAL CONTEST INFORMATION
2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED
3. JUDGING CRITERIA
4. EQUIPMENT AND MATERIALS
5. SAFETY

There may be a newer version available: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Please check our website to ensure you have the latest version as indicated in the last updated column.

TABLE DE MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DU CONCOURS
2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL
5. SÉCURITÉ

Il est possible qu'une version plus récente de la fiche descriptive soit disponible sur le site Web : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Veuillez consulter la version affichée sur notre site Web pour vous assurer que vous avez en main la plus récente version (vérifiez la colonne Plus récente mise à jour).

1. GENERAL CONTEST INFORMATION

1.1 Purpose of the Contest

- To evaluate each competitor’s ability to organize and execute a given working plan accurately and safely using generally accepted carpentry practices.
- To evaluate each competitor’s preparation for employment and to recognize outstanding competitors for excellence and professionalism in the field of Carpentry.

This contest is offered as an official contest. This contest is offered at the Skills Canada National Competition (SCNC)

For WorldSkills Information, please visit the Skills Ontario website under Competitor Eligibility.

Qualifying years for WorldSkills are odd years, Team Canada Prospects compete the following even year, the winner of the Prospects competes at Worlds that same even year.

1.2 Technical Committee

Technical Chair: Nicole Ross

Contact: competitions@skillsontario.com

Technical Chair: Jamie Seaby, St. Lawrence College

Contact: JSeaby@sl.on.ca

Skills Ontario Competitions Department

competitions@skillsontario.com

Any questions regarding this scope must be sent at least two weeks prior to the contest date to be guaranteed a response.

1.3 Contest Schedule

Tuesday, May 6, 2025	
7:00am – 7:30am	Sign-in at each contest site
7:30am – 8:00am	Orientation
8:00am – 12:00pm	Contest*
12:00pm – 12:30pm	Lunch
12 :30pm – 5 :00pm	Contest*
5 :00pm – 5 :30pm	Contest Area Clean-up**

*Competitors must be on time for their contest or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee.

**Competitors must assist by cleaning up their individual contest site. Tools must be packed away properly and materials must be stacked neatly or discarded in wood bin depending on state of the leftover material.

Closing Ceremony: 9am – 12pm, Wednesday May 7, 2025

1.4 Additional Information

- Information regarding rules, regulations, and conflict disputes:
<https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Information on competitor eligibility: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorEligibility>
- Visitor information such as parking, busses, and hotels:
<https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Information on Closing Ceremonies, scholarships, bursaries, or other prizes for this contest:
<https://www.skillsontario.com/closing-ceremony>
- Additional Safety from that listed in the scope: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition?na=302#Safety>

2. **SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED**

ALL Competitors are at a minimum, required to be familiar with any and all aspects of the Infrastructure Health and Safety Association’s “Safety Talks” that deal with general safety, ergonomics, tools and equipment either listed on the scope or that the competitor may bring for their use.

This document is available at <http://www.ihsa.ca/resources/safetytalks.aspx>

- Ability to apply planning, organization and time management skills to complete the project within the given time period
- Safe and proper use of all hand and power tools noted in the scope and in “the Teacher/Advisor NOTE” above
- Competency in reading construction plans and specification including reading blueprint abbreviations and symbols
- Competency in identification, safe use and proper storage of typical dimensional lumber and manufactured wood products
- Competency in using appropriate systems of measurement
- The selection and application of sound work practices and assembly techniques in the building of a residential framing construction project to a high standard, including:

- Fabrication and assembly of common rafters, hip rafters, jack rafters and associated components for roof framing
- Install roof sheathing
- Wall and Floor framing
- Install subfloor and wall sheathing and/or wood siding materials
- Subfloor application
- Quality, accuracy and thoroughness of workmanship
- General work attitude, including awareness of other workers in the contest area
- Housekeeping

3. JUDGING CRITERIA

Criteria	Possible Score
Worksite Safety	20%
Accuracy of Main Project	60%
Fit, Finish & Appearance of Main Project	20%
Total	100%

There can be no ties – if the score is even after the contest, the deciding factor will be the time that was reported to the Tech. Chair upon completion of the project.

Rule infractions will result in appropriate mark deductions at the discretion of the Technical Committee. Any disqualifications will be reviewed by the Director of Competitions.

4. EQUIPMENT AND MATERIALS

Supplied by Competitor:

Competitors must bring their own tool boxes, containing the following tools at a minimum:

- Smooth face framing hammer
- Imperial measuring tapes
- Framing square
- Speed square
- Chalk line
- Crosscut handsaw
- 3/4" wood chisel
- Scientific calculator
- 24 inch spirit level
- Pencil and pen
- Catspaw or similar nail puller
- 2 clamp's

- Utility knife
- Stair Gauges
- Safety equipment as outlines in the Safety Section of this scope
- Hard Hats

- Refillable water bottle
- Additional snacks (recommended peanut-free)
- Competitors must be dressed in a clean and appropriate manner with no logos other than that of their school/school board.
- Any PPE required as noted in the safety section of this scope

Please note: Competitors are not to bring their own power tools to the Skills Ontario Competition unless specified in the scope.

Books, notes, materials and assisting devices are not permitted unless listed above.

Media devices, such as cell phones, smart phones, mp3 players or PDAs are not permitted on the contest site.

Prior to attending the Skills Ontario Competition, students should be familiar and competent in the use of the tools and equipment listed above as well as what safety precautions will be observed.

Supplied by Skills Ontario:

- Lunch
- All power tools are provided. Competitors are NOT permitted to use personal power tools.
- Milwaukee Cordless Circular Saw
- A sawhorse or similar equipment will also be provided for each competitor.

Please Note: Tools and materials may change based on availability.

If competitor(s) would like to keep their project following the end of the Skills Ontario Competition, they must email dmontgomery@skillsontario.com by 4pm on April 14th, 2025. After this date, they are not guaranteed to be available, as they become available to others to be claimed and picked up.

5. SAFETY

Safety is a priority at the Skills Ontario Competition. At the discretion of the Technical Committee, any competitor can be removed from the competition site for not having the proper safety equipment and/or not acting in a safe manner.

1. It is mandatory for all competitors to wear CSA Class 1 (impact) approved eyewear. *
If a competitor has prescription eyewear, they may either:

- a) wear CSA approved eyewear (oversized) overtop of their prescription eyewear, OR
- b) wear CSA approved prescription eyewear.

Prescription eyewear not CSA approved worn (everyday prescription eyewear) with side shields is not CSA approved for class 1 as being impact resistant and therefore one of the two options above must be followed.

2. It is mandatory for all competitors to wear CSA approved footwear. *
3. Jewelry such as rings, bracelets and necklaces or any items deemed unsafe by competition judges shall be removed. *
4. Proper shop attire is to be worn (no loose straps, baggy sleeves). Any attire that is deemed unsafe by competition judges will not be permitted. *
5. CSA (Type 1, Class E) approved hard hat is required. *
6. It is mandatory for all competitors to wear CSA-approved hats and hearing protection. *

*Competitors will not be permitted to compete until they have the needed safety equipment. Competition judges will have final authority on matters of safety.

Skills Ontario will no longer be supplying safety glasses.

Competitors must show competence in the use of tools and/or equipment outlined in this scope and can be removed at the discretion of the judges and technical chairs if they do not display tool and/or equipment competency.

1. **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DU CONCOURS**

1.1 **But du concours**

- Évaluer la capacité des concurrents à organiser et exécuter, avec précision et de façon sécuritaire, un plan de travail conformément aux pratiques de charpenterie reconnues.
- Évaluer la préparation à l'emploi de chaque concurrent et reconnaître l'excellence et le professionnalisme des concurrents qui se démarquent dans le domaine de la charpenterie.

Il s'agit d'un concours officiel. Ce concours est organisé dans le cadre des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies

Pour des renseignements au sujet du Mondial des métiers, veuillez consulter le site Web de Compétences Ontario sous la rubrique Admissibilité des concurrents.

Les années impaires des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies constituent les années de qualification pour le Mondial des métiers. Le Mondial des métiers a lieu les années paires.

1.2 Comité technique

Coprésident : Nicole Ross

Courriel : competitions@skillsontario.com

Coprésident : Jamie Seaby, college St. Lawrence

Courriel : JSeaby@sl.on.ca

Département des concours de compétences Ontario

competitions@skillsontario.com

Pour obtenir réponse à vos questions concernant cette fiche descriptive, celles-ci doivent être soumises au moins deux semaines avant la date prévue du concours.

1.3 Horaire du concours

Mardi le 6 mai 2025	
7 h à 7 h 30	Enregistrement à l'endroit prévu pour le concours
7 h 30 à 8 h	Séance d'information
8 h à 12 h	Concours*
12 h à 12 h 30	Dîner
12 h 30 à 17 h	Concours*
17 h à 17 h 30	Nettoyage de l'aire du concours**

* Les concurrents doivent se présenter à l'heure prévue pour leur concours sans quoi le comité technique se réserve le droit de les disqualifier.

**Les concurrents doivent nettoyer leur aire de travail. Les outils doivent être bien rangés et le matériel doit être soigneusement empilé ou jeté dans le bac à bois selon l'état du matériel.

Cérémonie de clôture : mercredi le 7 mai 2025, de 9 h à 12 h

1.4 Renseignements additionnels

- Pour plus d'information au sujet des règles, des règlements et de la résolution des conflits : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Pour plus d'information au sujet de l'admissibilité des concurrents : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#CompetitorEligibility>
- Pour plus d'information s'adressant aux visiteurs (stationnement, transport et hôtels) : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Pour savoir si des bourses d'études, bourses ou d'autres prix sont décernés dans le cadre de ce concours : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Éléments de sécurité qui s'ajoutent à ceux dans la fiche descriptive : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#Safety>

2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

TOUS les concurrents doivent, à tout le moins, connaître tous les aspects des « Présentations sur la sécurité » de l'Association de santé et sécurité dans les infrastructures, qui portent sur la sécurité générale, l'ergonomie, les outils et l'équipement énumérés dans la fiche descriptive ou que le concurrent pourrait apporter pour son usage personnel.

Ce document est disponible au <http://www.ihsa.ca/resources/safetytalks.aspx>

- Habileté à planifier, organiser et gérer son temps afin de compléter le projet dans les délais prévus
- Usage sécuritaire et pertinent de tous les outils manuels et électriques énumérés dans la fiche descriptive et dans la « Note aux enseignants/conseillers » ci-dessus
- Aptitude à lire des plans et devis de construction incluant la lecture des abréviations et des symboles des bleus
- Aptitude à identifier et utiliser de façon sécuritaire le bois d'œuvre de dimensions standards et les produits fabriqués en bois
- Aptitudes à utiliser des systèmes de mesures appropriés
- Sélection et mise en application de pratiques de travail sécuritaires et de techniques d'assemblage adéquates en ce qui a trait à la construction d'une charpente résidentielle de haute qualité, y compris :
 - Fabrication et assemblage de chevrons communs, chevrons d'angle, d'empannons et composantes nécessaires à la charpente de toiture
 - Installation de la sous-toiture
 - Charpente de mur et de plancher
 - Installation du sous-plancher et du revêtement mural et/ou produits de parement en bois
 - Pose du sous-plancher
 - Qualité, exactitude et précision du travail
 - Attitude générale face au travail, dont le respect des autres travailleurs dans l'aire du concours

- Entretien des lieux

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Critères d'évaluation	Pointage maximal
Sécurité sur le chantier	20%
Précision du projet principal	60%
Ajustement, finition et apparence du projet principal	20%
Total	100%

Le concours ne se terminera pas par une égalité. Si le pointage est égal à la fin du concours, le facteur décisif pour briser l'égalité sera l'heure exacte au moment d'informer l'un des coprésidents de l'achèvement du projet.

Toute dérogation à la fiche descriptive, aux grandes lignes du projet ou aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrétion du comité technique. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec la directrice des concours.

4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par les concurrents :

Les concurrents doivent apporter leur coffre à outils lequel doit, à tout le moins, comprendre les outils suivants:

- Marteau de charpente à surface lisse
- Ruban à mesurer impérial
- Équerre de charpente
- Équerre de vitesse
- Cordeau à tracer
- Scie à tronçonner
- Ciseau à bois ¾ po
- Calculatrice scientifique
- Niveau à bulle 24 po
- Crayon et stylo
- Arrache-clou à pied-de-biche ou similaire
- 2 pinces à bois
- Niveau à bulle 4 pi
- Couteau utilitaire
- Guides de traçage pour escalier et/ou guide d'équerre
- Équipement de protection tel que décrit dans la section Sécurité de cette fiche descriptive
- Casque de protection homologué
- Bouteille d'eau réutilisables
- Collations

- Les concurrents doivent être vêtus proprement et convenablement. Les vêtements ne doivent comporter aucun logo, autre que celui de leur école ou de leur conseil scolaire.
- Équipement de protection tel que décrit dans la section Sécurité de cette fiche descriptive

Remarque : Les concurrents ne peuvent pas apporter leurs outils électriques aux Olympiades de Compétences Ontario à moins d'indication contraire à cet effet dans la fiche descriptive.

Livres, notes, matériel et dispositifs d'assistance ne sont pas permis à moins qu'ils ne fassent partie de la liste ci-dessus.

Les appareils multimédias, comme les cellulaires, les téléphones intelligents, les lecteurs mp3 ou les ANP ne sont pas permis sur les lieux du concours.

Avant de participer aux Olympiades de Compétences Ontario, les élèves doivent connaître et savoir utiliser les outils et l'équipement énumérés ci-dessus et bien connaître les mesures de sécurité à observer.

Fournis par Compétences Ontario :

- Dîner
- Tous les outils électriques seront fournis. Les concurrents n'ont PAS le droit d'utiliser leurs propres outils électriques.
- Scie circulaire sans fil Milwaukee
- Un établi-étau, un chevalet de sciage ou équipement similaire sera également mis à la disposition de chaque concurrent.

Remarque : Les outils et le matériel peuvent varier en fonction de la disponibilité.

Tout concurrent qui souhaite récupérer son projet à la fin des Olympiades de Compétences Ontario doit faire sa demande par courriel à dmontgomery@skillsontario.com avant 16 h le 14 avril 2025. Après cette date, on ne peut garantir qu'il sera possible de récupérer votre projet puisque tous les projets non réclamés pourront être récupérés par toute autre personne intéressée.

5. SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario. Les juges et les organisateurs se réservent le droit d'empêcher toute personne de prendre part au concours si celle-ci ne dispose pas de l'équipement de protection nécessaire ou ne respecte pas les règles de sécurité.

1. Tous les concurrents doivent porter des lunettes de sécurité homologuées CSA de classe optique 1 (impact). *

Les concurrents qui portent des verres correcteurs doivent :

- a) porter les lunettes de sécurité homologuées CSA par-dessus leurs verres correcteurs,
OU
- b) porter des lunettes de sécurité sur ordonnance homologuées CSA.

Les verres correcteurs qui ne sont pas homologués CSA (verres correcteurs réguliers) portés avec écrans latéraux ne sont pas considérés de classe optique 1 (impact) et ainsi, l'une des deux options ci-dessus doit être utilisée.

2. Tous les concurrents doivent porter des chaussures de sécurité homologuées CSA. *
3. Les bijoux (bagues, bracelets, colliers, etc.) et tout autre article jugés dangereux par les juges du concours devront être enlevés. *
4. Des vêtements adéquats doivent être portés pour le concours (bretelles ajustées, aucune manche ample). Tout vêtement ou accessoire jugé inapproprié par les juges ne sera pas permis. *
5. Casque dur homologué CSA (type 1, classe E) est requis. *
6. Tous les concurrents doivent porter un casque de sécurité et un protecteur auditif homologués CSA. *

*Les concurrents ne pourront participer au concours tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas l'équipement de sécurité nécessaire. La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.

Compétences Ontario ne fournira plus de lunettes de sécurité.

Les concurrents doivent faire valoir leurs compétences quant à l'utilisation des outils et de l'équipement dont il est fait mention dans cette fiche descriptive. Les juges et les coprésidents du comité technique se réservent le droit de demander à un concurrent de quitter les lieux du concours si celui-ci ne démontre pas les compétences nécessaires pour utiliser les outils et l'équipement.

This Employment Ontario program is funded in part by the Government of Canada and the Government of Ontario.

Ce programme Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.